

Descente en eaux vives de la rivière Alsek

Parc national et réserve de parc national Kluane



Photo: L. Gorecki

UNE RIVIÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

Alimentée par les eaux de fonte des glaciers de la deuxième chaîne côtière au monde en altitude, la rivière Alsek offre des possibilités extraordinaires d'excursion en milieu sauvage. Depuis sa source, au confluent des rivières Dezadeash et Kaskawulsh dans le parc national et la réserve de parc national Kluane, l'Alsek traverse les vallées glaciaires des monts St. Elias avant de se jeter dans l'océan Pacifique. Elle serpente à travers 250 km de nature sauvage dans l'extrémité sud-ouest du Yukon, dans le nord de la Colombie-Britannique et dans la péninsule de l'Alaska.

La rivière Alsek est un exemple exceptionnel du patrimoine naturel septentrional; elle a donc été désignée rivière du patrimoine canadien en 1986. Ses vallées glaciaires accidentées servent d'habitat à des aigles royaux, à des chèvres de montagne et à une grande population de grizzlis. Les dunes de sable et le till qui bordent le cours d'eau forment un environnement de contraste pour toute une multitude de végétaux. Les visiteurs ont le rare privilège de profiter de vue époustouflantes des glaciers environnants, notamment les glaciers Lowell et Fisher au cœur de Kluane.

Importance culturelle

Le tronçon de l'Alsek qui traverse le Yukon et la Colombie-Britannique se trouve sur le territoire traditionnel des Premières nations Champagne et Aishihik. Les communautés tlingits qui vivent le long du cours inférieur de l'Alsek et les Tuchtone du Sud de l'intérieur se nourrissent de ses richesses depuis toujours. La rivière a aussi revêtu une importance stratégique pour les Européens puisqu'elle reliait l'intérieur et le littoral pendant les premières années d'exploration.



Photo: S. Corneloup

Aujourd'hui, les Premières nations font toujours la récolte traditionnelle de diverses ressources partout dans la vallée. Les Premières nations Champagne et Aishihik gèrent leurs terres traditionnelles en collaboration avec Parcs Canada pour ce qui est des terres situées dans le parc national et la réserve de parc national Kluane au Yukon, et avec BC Parks pour celles situées dans le parc Tatshenshini-Alsek en Colombie-Britannique.

Protection spéciale

Dans les limites du parc Kluane, un tronçon de 45 km du cours supérieur de la rivière Alsek a été désigné « zone de préservation spéciale » pour préserver l'habitat du grizzli et un certain nombre de plantes rares qui poussent dans la vallée. Une bonne part de la végétation des environs est très fragile et facilement perturbée. Les visiteurs qui fréquentent cette zone sont donc assujettis à des règlements particuliers.

Une véritable expérience de la nature sauvage

La rivière Alsek traverse le parc national et la réserve de parc national Kluane au Yukon, le parc

provincial Tatshenshini-Alsek en Colombie-Britannique et le parc national et la réserve de parc national Glacier Bay en Alaska. Ces parcs font partie d'un site du patrimoine mondial des Nations Unies. Depuis la désignation du site, le taux de fréquentation s'est accru de façon exponentielle. Pour que les visiteurs puissent faire l'expérience de la nature sauvage et pour que les ressources naturelles et culturelles demeurent intactes, le nombre et la fréquence des excursions de rafting sont contrôlés par un système de permis. Les départs sont limités à un tous les deux jours, et les permis sont distribués à parts égales entre des groupes commerciaux et des groupes privés. Le nombre maximal de personnes dans un même groupe privé est 15.

PLANIFIER UNE EXCURSION

En planifiant soigneusement votre excursion avant d'arriver au parc, vous augmentez vos chances de vivre une expérience inoubliable sur la rivière Alsek. Tous les membres du groupe doivent partager les responsabilités de l'excursion et être conscients des restrictions spéciales qui s'appliquent. **Veillez noter qu'il est interdit de percevoir des droits pour les excursions privées.**

Options :

Vous pouvez mettre votre radeau à l'eau au ruisseau Serpentine, accessible par la route de l'Alsek. Ce chemin, praticable en véhicule à quatre roues motrices, pénètre dans le parc Kluane à partir du km 1022 de la route de l'Alaska.

L'excursion jusqu'à la baie Dry, dans le parc Glacier Bay en Alaska, dure de 10 à 12 jours. Il n'y a aucune route menant au point d'arrivée à la baie Dry; vous devrez donc nolisier un vol de là jusqu'à Yakutat, Haines, Juneau ou Whitehorse. (Communiquez avec l'administration du parc Glacier Bay pour obtenir une liste des services aériens nolisés.)



Il est également possible d'effectuer deux excursions plus courtes, jusqu'au glacier Lowell (3-4 jours) ou jusqu'au canyon Turnback (6-8 jours), et de revenir à votre point de départ en hélicoptère ou en petit avion. Toutes les réservations doivent être faites avant votre arrivée au parc. Si vous voulez qu'on vous ramasse au glacier Lowell, vous devez vous procurer un permis d'atterrissage et payer les droits afférents. Le permis vous sera remis au même moment que votre permis d'accès à l'arrière-pays.

Permis requis :

Tous les excursionnistes doivent réserver leur **date de départ** et se procurer un **permis d'accès à l'arrière-pays** auprès du parc Kluane. Ceux qui vont jusqu'à la baie Dry doivent également **obtenir un permis et fixer une date d'arrivée** en communiquant avec le parc Glacier Bay en Alaska. Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour passer par le parc Tatshenshini–Alek. Des droits distincts sont cependant exigés par chacun des trois parcs. **Assurez-vous d'obtenir les renseignements les plus récents sur les droits et les procédures d'inscription en communiquant directement avec les organismes concernés.**



Photo: L. Gorecki

Réservation de dates de départ et d'arrivée :

1. Si vous faites une excursion jusqu'à la baie Dry en Alaska, vous devez réserver une date d'arrivée auprès de l'administration du parc Glacier Bay **avant** de réserver une date de départ au parc Kluane. Des droits sont exigés.
2. L'administration du parc Glacier Bay tient une liste d'attente pour les excursions à la baie Dry. Pour vous y inscrire, faites parvenir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone au parc Glacier Bay (voir les coordonnées dans la section « Renseignements »).
3. Après avoir obtenu votre date d'arrivée, réservez une date de départ auprès de l'administration du

parc Kluane (voir les coordonnées dans la section « Renseignements »). Faites-le le plus vite possible pour avoir de meilleures chances d'obtenir les dates qui vous conviennent.

4. Communiquez avec BC Parks pour payer les droits applicables à cette partie du trajet (voir rubrique « Renseignements »).

5. Procurez-vous un **permis d'accès à l'arrière-pays** et un **permis d'atterrissage** auprès du Centre d'accueil du parc à Haines Junction et acquittez les droits applicables le jour du début de votre excursion ou le jour précédent.

MESURES DE SÉCURITÉ

La rivière Alek a un débit rapide et tire sa source de glaciers. L'eau y est extrêmement froide (à peine quelques degrés au-dessus du point de congélation), les courants sont rapides et la rivière est parfois large. À plusieurs endroits, il faut négocier des rapides. Vagues pyramidales, rocaille, trous, remous, eau limoneuse et courants rapides, tous ces obstacles rehaussent le degré de difficulté de certains tronçons du parcours. Les excursionnistes doivent donc avoir l'expérience des rapides de classe III et IV.

Les voyageurs doivent tout faire pour réduire les risques de chavirer et s'attendre à devoir nager longtemps dans l'eau froide avant d'être repêchés ou d'arriver à gagner la rive. Un certain nombre d'excursionnistes ont subi des blessures ou ont perdu la vie parce qu'ils avaient sous-estimé la puissance du courant et l'effet de l'eau froide. La majorité des décès qui surviennent sur la rivière sont causés par l'hypothermie ou par la noyade.

Rappelez-vous : **ne vous aventurez pas sur une partie de la rivière que vous ne seriez pas prêt à descendre à la nage.**

Équipement :

1. Embarcation – Il est recommandé de descendre la rivière dans un radeau d'au moins 4 m en bonne condition d'utilisation. Les kayaks rigides et les canots d'eaux vives pontés avec dispositifs de flottaison ne conviennent qu'aux pagayeurs qui ont l'expérience des rapides de classe III et IV. Par mesure de sécurité, chaque groupe devrait compter au moins deux embarcations. Les kayaks pliants et les canots ouverts ne sont pas recommandés.

2. Vêtement de flottaison individuel – Les règlements du ministère des Transports exigent que chaque excursionniste soit équipé d'un vêtement de

flottaison individuel homologué. Il est recommandé de porter un vêtement de type III ou V puisque ceux-ci offrent une meilleure flottabilité.

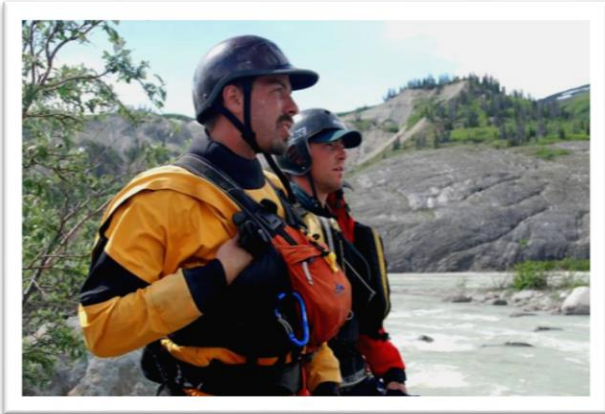


Photo: L. Gorecki

3. Protection contre le froid – L'air et l'eau sont très froids, en particulier lorsqu'il vente. Il est recommandé de porter des vêtements faits d'un tissu qui protège contre le froid même lorsqu'il est mouillé, par exemple la laine ou les textiles polaires plutôt que le coton. Dans les rapides, il est conseillé de porter des vêtements chauds sous une combinaison étanche.

4. Casque – Il est sage de porter un casque de kayak en eau vive, surtout dans les rapides.

5. Équipement d'urgence – Toutes les embarcations doivent être dotées de matériel de sauvetage d'urgence afin que vous puissiez intervenir en cas d'accident : sac à corde, trousse de premiers soins complète, trousse de réparation et pagaies ou avirons de rechange. Tous les radeaux à coque fixe doivent être équipés d'une écope. Emportez des provisions supplémentaires au cas où il y aurait des retards imprévus. N'oubliez pas que le matériel d'urgence n'est utile que s'il est facilement accessible, si vous savez comment l'utiliser et si vous vous êtes exercé à le faire.

6. Appareil de communication – Il est recommandé d'apporter un téléphone satellite afin de pouvoir appeler les secours en cas d'urgence. Il est à noter que les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas sur la rivière Alsek.

Dangers :

1. Eau froide – L'eau de la rivière peut être extrêmement froide (quelques degrés à peine au-dessus du point de congélation). Il est fortement recommandé de porter une combinaison étanche dans les secteurs où la navigation est particulièrement difficile et où chavirer pourrait s'avérer fatal.

2. Rapides impétueux – En aval du glacier Lowell, les excursionnistes parviennent à deux rapides de classe III et IV qu'il convient de bien inspecter avant de descendre. Il est important de vérifier l'emplacement exact de ces rapides avant d'entamer la descente, car ils sont difficiles à repérer une fois sur l'eau. Ces deux rapides, situés approximativement à

1) Sam's : UTM: 7V 0665400 E; 6674400 N ou 61° 10' 29" N; 138° 01' 06" E, donnée : NAD 27

2) Lava : UTM: 7V 0666580 E; 6670500 N ou 60° 08' 21" N; 138° 0', 1" E, donnée : NAD 27

ont été la cause de nombreux accidents. Il peut être sage que la majeure partie du groupe descende le rapide sur la rive et que seules quelques personnes demeurent dans les radeaux.

Il est déconseillé de descendre la rivière dans le canyon Turnback. Ce canyon de 7 km est constitué d'une série de **rapides de classe V et VI**. Si vous chavirez, les conséquences seront désastreuses. Il est fortement recommandé d'organiser un transport par hélicoptère. Le canyon Turnback est situé dans le parc sauvage Tatshenshini/Alsek. Communiquez avec BC Parks pour en savoir davantage.

3. Floes – L'Alsek coule sous le pied du glacier Lowell, et il arrive que de grands blocs de glace tombent dans la rivière et se fassent emporter vers l'aval. Ces masses de glace parfois énormes peuvent tourner sur elles-mêmes ou se briser à mesure qu'elles fondent, et écraser ou faire chavirer une embarcation qui se tiendrait trop près. La glace présente également des dangers dans le lac Alsek, en Alaska, où plusieurs glaciers vèlent au même endroit.

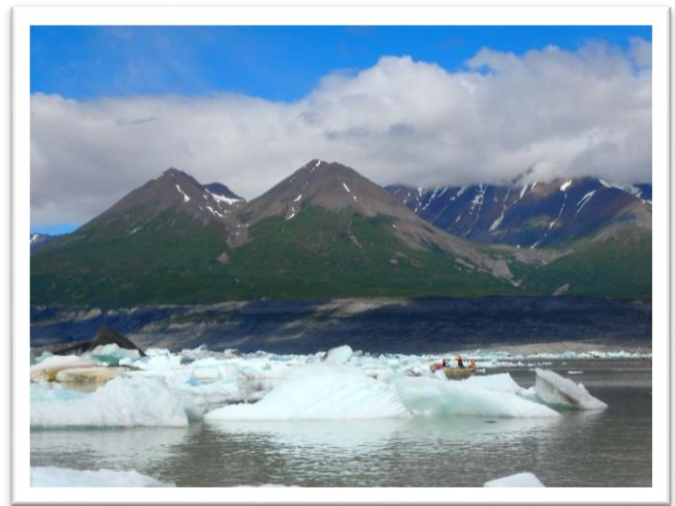


Photo: S. Corneloup

4. Conditions météorologiques – Le mauvais temps peut vous obliger à demeurer plus longtemps que prévu sur la rivière, ou retarder votre envolée. Pour parer à une telle éventualité, apportez des provisions supplémentaires.

5. Vent – L'Alsek traverse une vaste vallée exposée en direction sud, et elle est souvent la proie de vents forts du sud qui peuvent souffler jusqu'à 100 km à l'heure. Prévoyez donc plus de temps pour lutter contre le vent et contre le limon et le sable qu'il transporte.

6. Giardiase – Si vous devez consommer l'eau de la rivière, purifiez-la en la faisant bouillir pendant 3 minutes ou en la filtrant à l'aide d'un filtre de moins de 0,5 micromètre pour éviter le parasite intestinal **giardia**.

CAMPING AU PAYS DU GRIZZLY

Pour la sécurité des humains comme des ours, l'administration du parc Kluane cherche à réduire au minimum les rencontres entre les grizzlis et les excursionnistes.



Photo: B. Bakker

Toute la rivière Alsek se trouve au cœur de l'habitat du grizzli et lui sert souvent de corridor de déplacement. Pour accumuler des réserves alimentaires en prévision de l'hiver, les ours doivent passer la majeure partie du printemps, de l'été et de l'automne à chercher de la nourriture. Leurs sources d'aliments sont rares et, bien que le parc soit une vaste aire protégée, moins de 20 % de sa superficie convient au grizzli.

Au début de la saison de rafting, les ours quittent les hauts plateaux pour la vallée de la rivière. Les risques d'en rencontrer un sont donc très réels dans tous les emplacements de camping qui bordent le cours d'eau.

Les ours et la nourriture :

Les excursionnistes qui campent dans le territoire des grizzlis doivent user d'une prudence extrême. Il incombe à chaque groupe qui descend la rivière de veiller à ce que les animaux n'aient pas accès à leur nourriture ou à leurs déchets. Il est fortement recommandé de recourir à des contenants à provisions à l'épreuve des ours ou à une clôture électrique.

Vous pouvez réduire au minimum les risques de conflit avec les ours en gardant les aires de camping propres, en gérant adéquatement votre nourriture et vos déchets et en choisissant soigneusement vos emplacements de camping.



Photo: S. Corneloup

Restrictions imposées aux campeurs :

Peu après le début de votre excursion, vous traverserez une zone de préservation spéciale du grizzli. Bien que vous deviez toujours demeurer vigilant lorsque vous vous déplacez sur un territoire peuplé d'ours, des restrictions spéciales s'appliquent dans cette zone.

1. Le camping n'est permis que dans les **aires et les zones désignées** (voir carte).



Photo: N. Tattam

2. Il est interdit de camper à plus de 100 m de la laisse de crue. 3. Il est interdit de laisser vos embarcations ou votre campement sans surveillance pour aller faire de la randonnée. Au moins une personne doit rester sur les lieux pour surveiller les radeaux et le campement.

4. Vous ne pouvez passer **qu'une seule nuit** par excursion entre le confluent des rivières Kaskawulsh et Dezadeash et l'emplacement de camping n° 9, en amont du lac Lowell.

5. Le camping est interdit dans la zone fermée du mont Goatherd et permis seulement sur la rive est du lac Lowell.

6. Les déplacements hors rivière (par exemple une randonnée pédestre d'une journée) sont découragés dans la zone de préservation spéciale afin de réduire le risque de rencontrer ou de déranger des ours.

7. Il est fortement recommandé d'utiliser des contenants à l'épreuve des ours (glacières, boîtes pour radeaux et autres contenants approuvés) ou une clôture électrique portative homologuée pour tenir les ours à l'écart de votre nourriture. Une liste de mesures d'entreposage certifiées à l'épreuve des ours peut être trouvée (en anglais seulement) sur : <http://www.igbconline.org/index.php/safety-in-grizzly-country/bear-resistant-products>.

Les restrictions suivantes s'appliquent à l'ensemble de la rivière :

8. Il est interdit de faire des feux de camp sans panier à braise. Il est préférable d'utiliser un réchaud puisque le bois de grève et le bois mort ne sont présents en quantités limitées.



9. Tous les déchets, y compris les déchets humains, doivent être rapportés.

10. Système d'élimination des déchets humains – Tous les déchets humains doivent être rapportés. Les excursionnistes peuvent louer des systèmes d'élimination auprès de fournisseurs commerciaux. Veuillez arriver au parc muni d'un système adéquat. Il y a un poste de vidange à la baie Dry.

11. Les armes à feu sont interdites dans le parc Kluane.

Nota : D'autres renseignements sur les déplacements sur la rivière Alsek seront fournis sur demande.

PRÉSERVER LES VALEURS DES PARCS NATIONAUX

Si vous choisissez de faire une excursion dans les limites du parc national, sachez que vous acceptez de respecter certains règlements spéciaux.

Votre permis d'accès à l'arrière-pays ne demeurera valide que dans la mesure où vous respecterez les restrictions liées au camping et les règlements du parc national.



Photo: S. Corneloup

Règlements du parc national :

1. Il est illégal de transporter des armes à feu ou de chasser dans les limites du parc Kluane, sauf pour mener à bien des activités traditionnelles de subsistance (Premières nations autorisées).

2. Il est interdit de retirer des objets naturels ou historiques du parc.

3. Seuls les détenteurs d'un permis sont autorisés à faire une excursion de plus d'une journée et à camper au parc Kluane.

4. Il est illégal de nourrir, de tourmenter ou de perturber les animaux sauvages.

5. Les embarcations à moteur sont interdites sur les rivières Dezadeash et Alsek à l'intérieur du parc Kluane.

6. Pour pratiquer la pêche dans le parc Kluane, il faut se procurer un permis de pêche de parc national.

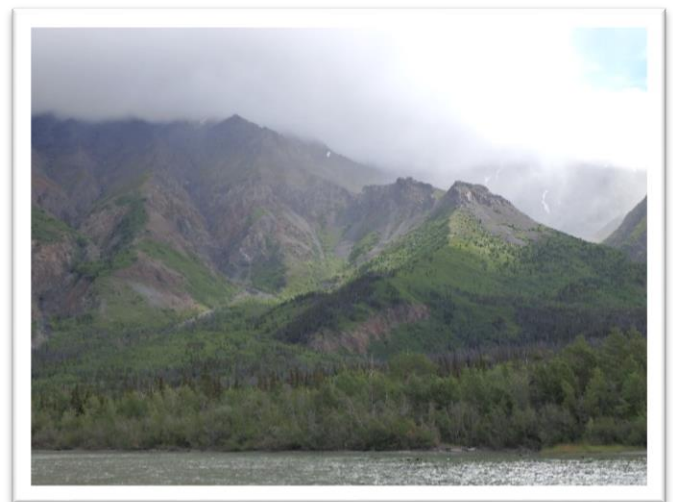


Photo: S. Corneloup

La rivière Alsek offre aux amateurs de descente en eaux vives l'une des meilleures expériences du milieu sauvage en Amérique du Nord. Vous vous apprêtez à pénétrer dans un site du patrimoine mondial qui forme la plus grande aire protégée internationale au monde. Avec votre collaboration, l'administration du parc pourra continuer de protéger l'habitat de la faune et maintenir l'intégrité de l'écosystème tout en permettant aux visiteurs de vivre une expérience de la plus haute qualité en milieu sauvage.



RENSEIGNEMENTS :

Parc national et réserve de parc national Kluane

C.P. 5495

Haines Junction (Yukon) Y0B 1L0

Tél. : (867) 634-7250

Télec. : (867) 634-7208

Site Web : www.pc.gc.ca/kluane

Glacier Bay National Park and Preserve

Yakutat Ranger Station

C.P. 137

Yakutat (Alaska) 99689 USA

Tél. : (907) 784-3295

Télec. : (907) 784-3535

Messages enregistrés : (907) 784-3370

Parc provincial sauvage

Tatshenshini-Alsek

Été : C.P. 5544

Haines Junction (Yukon) Y0B 1L0

Tél. : (867) 634-4248

Télec. : (867) 634-2108

Hiver : Sac postal 5000

Smithers (Colombie-Britannique) V0J 2N0

Tél. : (250) 847-7320

Télec. : (250) 847-7659

Premières nations Champagne et Aishihik

(Participent à la gestion de la rivière, mais n'ont pas pour l'instant de personnel pour répondre aux demandes de renseignements du public)

CARTES TOPOGRAPHIQUES :

Mac's Fireweed Books

203, rue Main

Whitehorse (Yukon)

Canada Y1A 2B2

Tél. : 1-800-661-0508 ou (867) 668-2434

U.S. Geological Survey

Earth Science Information Centre

Room 101 – 4230 University Drive

Anchorage, Alaska 99508

Tél. : (907) 786-7011

Les cartes Topographiques (1:50 000) pour la portion Canadienne de la rivière Alsek sont :

115A13 (Haines Junction - rivière Dezadeash)

115A12 (Haute Alsek)

115A05 (Basse Alsek à Lowell)

115A04 (de Lowell à la frontière de la Colombie-Britannique)

115B01 (petite section après Lowell)



Photo: S. Corneloup